



Programme référent santé et sécurité recyclage 3J

Objectifs opérationnels :

- S'agissant d'un renouvellement, le but n'est pas de répéter ce qui a déjà été vu, mais d'apporter un « plus » au référent santé et sécurité de l'entreprise
- Dans ce sens, une prise de contact préalable est organisée avec tous les participants du futur stage de renouvellement pour :
- Etat des lieux des évolutions réglementaires sur les 4 dernières années
- Etablir un état des lieux des quatre dernières années des actions menées
- Lister les points à revoir suite à la formation initiale
- Lister les connaissances manquantes pour assurer efficacement leur mission
- Préparer des modules personnalisés sur certains risques particuliers
- Organiser des exercices pratiques sur les postes de travail : évaluation des risques, ergonomie...
- Concevoir des modules de formation afin de créer des documents touchant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail : fiches de poste, livret d'accueil, plans de prévention, permis de feu, protocole de communication, fiches d'amélioration...
- Lors de cette prise de contact, des photos et vidéos pourront être réalisées afin d'alimenter au mieux les débats-réflexion typiques d'un renouvellement.

Public concerné :

- Salarié ayant reçu la formation initiale référent santé et sécurité

Prérequis particulier :

Avoir reçu la formation initiale

Durée : 3 jours soit 21 heures

Effectif : mini 1 personne jusqu'à 10 maxi

Maintien des connaissances :

Recyclage tous les 4 ans

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposés, discussions, travail en groupes ou individuel, exercices pratiques, travail inter session possible

Validation et Evaluation :

Qcm d'entrée et de sortie

Attestation de formation

Modalités et délais d'accès et contact :

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de :

Estelle CUNY : e.cuny@pfc-formation.fr Tel : 06 21 33 32 08

Tarif intra : sur devis nous consulter

Délai d'accès : selon planning

Référent administratif :

Estelle CUNY Tel : 06 21 33 32 08

Référent pédagogique :

M. Guillaume PENNEQUIN Tel 06.12.21.21.36

Référent handicap :

M. Guillaume PENNEQUIN Tel 06.12.21.21.36

PROGRAMME

La répartition des modules ainsi que leurs durées sera fonction de la restitution de la prise de contact (plus ou moins longs en fonction des besoins identifiés).

Module 1 : Le référent santé et sécurité : Révision sur les missions du référent, évaluation de la mission et des besoins

Module 2 : Analyse des accidents de travail : « l'arbre des causes » : Bilan et révision des analyses effectuées ces quatre dernières années. Evolution des statistiques AT et MP sur les 4 années écoulées. Exercices sur les derniers accidents de l'entreprise et comparaison avec les statistiques nationales de la branche d'activité.

Module 3 : L'évaluation des risques professionnels : Le Document Unique : Actualisation des connaissances réglementaires en la matière, le rôle du DU dans la démarche de prévention de l'entreprise, les évolutions à venir.

Module 4 : Les risques professionnels et leur prévention : modules personnalisés aux risques de l'entreprise (définis lors de la prise de contact préalable).

Module 5 : Développement de l'aptitude à déceler et mesurer les risques : Exercices pratiques sur les postes de travail (définis lors de la prise de contact préalable).

Module 6 : Approfondissement des connaissances des mesures de prévention : modules personnalisés à l'entreprise (définis lors de la prise de contact préalable).

Accessibilité : Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.